

# La majorité des fédérations d'Ehpad soutient la grève

Article 30/01/2018 [ACTEURS DU SECTEUR](#)

La majorité des organisations de directeurs et de fédérations d'établissements ont affiché leur soutien à la grève nationale, lancée par l'intersyndicale de salariés dans les Ehpad, ce 30 janvier.

C'est l'**Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)** qui a tiré la première. [Depuis le début de la mobilisation](#), l'association présidée par Pascal Champvert soutient les démarches des organisations syndicales et cosigne les demandes de rendez-vous à l'Elysée.

Elle a notamment paraphé un communiqué commun avec ces organisations, daté du 28 janvier, soulignant notamment qu'"une telle unanimité témoigne d'une situation à ce point dégradée que l'on peut parler d'urgence nationale sur un sujet de société".

Le 24 janvier, **la Fédération hospitalière de France (FHF)**, avait, dans un communiqué, assuré qu'elle "[prenait] acte de l'appel à la grève", évoquant "une situation de tension sans précédent" dans les Ehpad publics et annoncé qu'elle serait "prochainement reçue" par la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn.

Le 25 janvier, [lors de son 10e colloque sur les politiques vieillesse](#), **la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)**, par la voix de Claudy Jarry, son président, avait précisé qu'"en tant que fédération, on n'appelle pas à la grève. Mais on est content que les professionnels s'emparent de ce sujet".

Dans une tribune publiée le 29 janvier dans Les Echos, le président de la **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap)**, Antoine Dubout, explique que "les préoccupations exprimées par les professionnels sont légitimes et doivent être entendues et prises en compte, avec des moyens à la hauteur des besoins et des attentes des personnes accompagnées, de plus en plus dépendantes et de plus en plus requérantes de soins".

Il juge aussi que "la multiplication des normes a généré des contraintes devenues aujourd'hui ingérables pour les structures médico-sociales, notamment parce qu'elles sont inspirées de l'hôpital, alors que les problématiques sont différentes et les moyens alloués sans commune mesure".

De son côté, **l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)** "plaide pour une refonte globale des établissements et services à domicile" pour "qu'ils puissent être en mesure de répondre à l'ensemble des nouveaux besoins", dans un communiqué diffusé ce 30 janvier.

Le 29 janvier, **la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** écrit, dans un communiqué, qu'elle "comprend le malaise des professionnels de terrain, et considère que la qualité de vie au travail est un élément fondamental de la qualité de vie des personnes âgées accompagnées", même si "en tant que fédération de personnes morales", elle "ne saurait s'associer à ce genre de mouvement".

Mais elle précise aussi ne pas être favorable au retrait de la réforme de la tarification, qui souffre "surtout d'une mauvaise application".

Sur cette lignée, le **Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa)** salue, dans un communiqué diffusé le 30 janvier, "l'engagement quotidien des professionnels de ces établissements dans l'accompagnement des personnes âgées" et "se félicite de la prise de conscience des enjeux liés au vieillissement de la population". Mais il "regrette néanmoins que ce mouvement social vienne s'opposer à la réforme de la tarification" dans le cadre de laquelle "plus de 9 Ehpad sur 10 verront leurs financements s'accroître, notamment ceux qui accueillent les résidentes et résidents les plus en perte d'autonomie".

Par ailleurs, par communiqués, le **Syndicat de la médecine générale (SMG)**, le **Syndicat des médecins coordonnateurs en Ehpad (SMC-Ehpad)**, affilié à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), le **conseil national de l'ordre des médecins**, le **Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI)** CFE-CGC, la **Coordination nationale infirmière (CNI)**, la **Fédération nationale des infirmiers (FNI)**, l'**Union syndicale de la psychiatrie (USP)**, ou encore le mouvement **Familles de France** soutiennent le mouvement de grève.

Les trois syndicats de directeurs publics, le **Syncass-CFDT**, le **Syndicat des managers publics de santé (SMPS)** et le **syndicat des Cadres hospitaliers-Force ouvrière (CH-FO)**, ont également à nouveau alerté, à l'occasion de la commission administrative paritaire nationale (CAPN) du 30 janvier, sur la situation des Ehpad publics.

vl/cbe/vl

Valérie Lespez